

# TABLEAU

---

## des inspections des compagnies

année **2012**

Conformément à l'article 32 du règlement d'application de la loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers du 25 juillet 1990, les compagnies de sapeurs-pompiers suivantes seront inspectées en **2012** :

Bataillon de la Ville de Genève :

**Pas d'inspection**

Arrondissement Arve et Rhône :

**Cp de Bardonnex, Lancy, Perly-certoux, Plan les Ouates, Troinex**

Arrondissement Arve et Lac :

**Cp d'Anières, Cologny, Gy, Puplinge, Thônex,**

Arrondissement Rhône et Lac :

**Cp de Bellevue, Collex-Bossy, Prégny-Chambésy, Vernier,**

Les entreprises suivantes seront inspectées en **2012** :

**Cp Caran d'Ache, Usine des Cheneviers**

\*\*\*\*\*

### ***Dates des inspections***

Le commandant de la compagnie propose à l'inspecteur cantonal deux à trois dates avec l'heure et le lieu. Les dates doivent être choisies dans les périodes suivantes :

Mois de **mars, avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre**

et, en principe, **le samedi.**

**Les propositions sont à présenter jusqu'au [15 janvier 2012](#).**

### ***Durée de l'inspection***

Selon l'importance de la compagnie, mais au **minimum deux heures.**

## **Déroulement de l'inspection**

1. La compagnie est annoncée par le commandant à l'inspecteur dans une présentation sur deux rangs, en tenue de feu avec casque.

2. Contrôle des documents administratifs, notamment :

- Etat nominatif (fichier)
- Livret des présences
- Plan d'alarme
- Plan des prises d'eau pour l'incendie
- Inventaire du matériel
- Actes de commandement.

*(Selon l'importance de la compagnie, ce contrôle pourra être effectué quelques jours avant l'inspection, d'entente avec le commandant de compagnie).*

\*3. Salle communale : défense incendie, consigne.

4. Contrôle des locaux à disposition.

**Pendant l'examen des points 2 à 4, la compagnie s'exerce au maniement des engins.**

5. Contrôle de l'instruction individuelle et par groupe.

6. Exercice d'engagement de la compagnie; cette manœuvre aura été préparée par le commandant. A fournir 10 jours avant l'inspection l'élaboration d'exercices - degré 5. Le concept pour l'exercice d'engagement doit être rempli avec la situation de base, situation des dégâts et la décision.

7. Tous les types d'engins de la compagnie doivent être utilisés pour l'exercice d'engagement.

\* ne concerne pas les entreprises